



PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale du 9 octobre 2010

Membres du CD17 absents (A) ou excusés (E) :
Michel Cuvelier (E)

Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

Nieul sur Mer (A) - Virson (A)

Invités :présents (P) absents (A) excusés (E)

DDCS M. Hervé Guineaud (P)
La ligue représenté par M. Coussot (P)
Philippe Bouclet, Président FFTA (E)
Ligue CTR Philippe Ortuno (E)
M. Chaigne, Président FFMJS (E)
Conseil Général, Président de la Commission Sportive (A)
Conseil Général, M. Villain Président de la Commission des Affaires Culturelles, Jeunesse et Sports (A)
CDOS Président (A)
Déborah Courpron (P)
Vérificateurs aux comptes Jacquotte Grosjean (P) M. le Maire de St Sulpice de Royan (E)
M. l' Adjoint au Maire de St Sulpice de Royan (E)

Ordre du jour

Selon convocation reçue.

Accueil

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence importante ainsi que le représentant de la DDCS M. Hervé Guineaud.

Geneviève Freund souhaite la bienvenue aux nouveaux clubs de Saint Sulpice de Royan, et également pour son accueil, ainsi que le club de Macqueville.

DDCS : Présentation du projet associatif

Hervé Guineaud indique que le projet associatif n'est pas obligatoire mais qu'il est un des éléments qui permet au club de voir l'avenir au travers de ses projets.

Toute association doit se donner un objectif ensemble dirigeants et adhérents. Il faut savoir se retirer du quotidien pour la réflexion et se fixer des orientations avec des pistes et les clarifier, avoir « un fil rouge ».

Le projet doit être rédigé pour en garder la

trace et avec le recul réfléchir à la concrétisation du projet. On doit trouver dans le document les orientations politiques de l'association car ce n'est pas seulement des actions. Il faut impliquer l'équipe de dirigeants qui fixent les objectifs. Ce document doit donner de la transparence et de la lisibilité tant pour le club que pour l'extérieur.

Une association doit avoir un conseil d'administration où l'on décide des orientations et des actions avec un bureau exécutif. Il rend compte de ce qui évolue au moment de l'assemblée générale (AG) par rapport à la ligne directrice. En AG on décide, le conseil d'administration prend acte et la mise en œuvre est effectuée par l'exécutif.

Le projet associatif doit être pris à chaque niveau : ligue, département, club. Il fixe un cadre au développement. Le projet est en relation avec la gestion quotidienne et nourrit le plan associatif et agit. Les clubs font remonter les besoins au CD qui prend les décisions nécessaires pour faire évoluer le schéma idéal pour la réalisation des projets. La FFTA a une structure pour les projets associatifs.

Hervé Guineaud indique qu'il faut formaliser tous les documents par strate et échelon : ligue, département, club. Le projet associatif est le bras de levier incontournable car l'environnement est en train de changer. Le projet est un outil formidable.

Utilité du projet associatif : il permet de se centrer par rapport aux bénévoles. Il leur donne un sens et est un élément mobilisateur. C'est un moyen de structurer les relations entre les bénévoles. Il donne de la lisibilité et de savoir le rôle des bénévoles

et des parents par rapport aux dirigeants. En optimisant on est dans l'efficacité. Avec l'adhésion interne on crée de l'unité entre les dirigeants, les adhérents et donc création de l'équipe avec une logique participative et l'implication d'un groupe. Le plus important c'est la démarche car on y réfléchit tous ensembles.

Vis-à-vis de l'extérieur, il faut rompre avec le « subventionnement » consistant à répondre à la demande, affirmer sa spécificité et favoriser les relations avec les partenaires publics et privés et se comparer aux autres (citoyenneté, les jeunes, les handicapés...) et montrer ses qualités et ses compétences.

Michel Cornillet, représentant du club de Saint Sauvant observe que la production de ce document va augmenter « les paperasses ».

Hervé Guineaud observe que ce document peut, et doit, vivre dans le temps comme par exemple une olympiade et précise que pour avoir une subvention il faudra avoir des projets sur une durée plus importante qu'à l'heure actuelle. Le CD pourra déposer des projets pour les petits clubs (mutualisation).

Jean Bégué, Président du Club de Saintes demande comment peut on faire pour entretenir les cibles 3D car lors de l'organisation des concours il y a peu de compétiteurs et donc peu de recettes pour le club ?

Hervé Guineaud indique que le niveau local n'est peut être pas pertinent, voire avec le CD ou la Ligue. Néanmoins, si cela devient une priorité la DDCS aidera les projets associatifs mais ils doivent être de qualité pour être subventionnés.

La Présidente rappelle que le CD est là pour apporter son aide à la construction d'un document et d'un cadre.

Hervé Guineaud précise que la DDCS a mis l'accent sur le conseil et le projet associatif. C'est le CD qui porte le projet et la DDCS accompagnera et donnera des outils éventuellement.

Formalisation - les étapes :

Etape 1 : Mobiliser et impliquer une équipe (adhérents, parents, jeunes, les anciens archers...). Pour motiver une équipe il faut avoir une ouverture d'esprit. Se projeter vers l'avenir, lancer une dynamique et avoir des idées innovantes. Prévoir plusieurs phases : élaboration, exécution...

Katia Raffault, Présidente du club de Rochefort a actuellement une équipe D2 qui vient de passer en D1, indique que le club ne pourra pas continuer d'aider les archers s'il n'y a pas de subvention.

Hervé Guineaud précise que c'est au CD à traiter avec la Ligue pour favoriser le Haut Niveau et indique qu'il n'y aura pas de pénalité pour les petits clubs.

Étapes suivantes : 4 axes stratégiques :

- volet sportif : le quotidien, loisir, entraînement, les bénévoles, la formation, les objectifs (est-ce que je maintiens la poursuite du Haut Niveau...)
- volet éducatif : toutes les valeurs que l'on souhaite porter : accueillir tout le monde, discipline, 3D campagne..., respect de l'environnement, public en difficulté, les mêmes valeurs sont des motivations.
- Volet social : tout ce qui a trait au public : intégration des jeunes en

difficulté et des handicapés...

- volet économique : ressources pérennisation de l'emploi (ex. faire un loto...)

Etape 2 : Bilan de l'association. Situation actuelle dans l'environnement pour mieux se projeter dans l'avenir. Hervé Guineaud remet un schéma à tous les participants « La démarche de diagnostic ». Les questions à se poser :

- objet de l'association
- comment fonctionne l'association
- avec quels moyens
- quel type de public accueillir
- quel environnement
- les partenaires
- qu'est ce qui peut être amélioré ?

Etape 3 : L'analyse :

- qu'est ce qui marche
- qu'est ce qui ne marche pas

C'est la partie centrale du projet associatif dans laquelle se construisent les objectifs et les plans d'actions. Le danger de cette phase est de partir avec des idées préconçues; le maître mot est l'objectivité.

Etape 4 : Définition des objectifs : force, faiblesse, faire des choix politiques qui se déclineront en actions.

Question de Michel Armengol : si à l'AG les adhérents souhaitent par ex. continuer le tir de Haut Niveau même si le Président n'est pas d'accord quelle suite donner ?

Le Président, en cas de désaccord total avec les adhérents, doit s'adapter à la décision de ces derniers, sinon démissionner.

Faire un schéma avec des volets :

1. objectifs généraux
2. objectifs spécifiques

3. actions envisagées
4. création de nouvelles sections par ex.
5. modalités de mise en oeuvre avec les moyens nécessaires

Etape 5 : Définition des priorités d'actions : planification, répartition des tâches en tenant compte des compétences des personnes, fixer des échéances réalisables, fixer les critères d'évaluation.

La DDCS conseille de désigner un responsable, si possible, pour chaque étape par objectif et par action et enfin d'élaborer des fiches de mission.

Etape 6 : Formaliser les projets associatifs par une présentation succincte mais globale : contexte, objectif, plan d'actions, modalités de réalisation.

Pour les conseils, Hervé Guineaud reste à l'écoute des Présidents de club :
herve.guineaud@charente-maritime.gouv.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17 clubs présents : 59 voix
3 clubs absents ou excusés : 4 voix

La Présidente ouvre la séance à 14 h 30, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux clubs : Saint Sulpice de Royan et Macqueville. Geneviève Freund remercie les personnes présentes et excuse les clubs absents.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2009.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 59 voix,
Adopté à l'unanimité.

Lecture des différents rapports

• Rapport moral de la Présidente

joint dans le dossier de l'AG

Geneviève Freund remercie tous les membres du Comité Directeur pour leur engagement, leur travail et leur enthousiasme car un Président de CD n'est rien sans une équipe solide et solidaire.

La Présidente informe les participants que l'équipe féminine de Rochefort et l'équipe masculine de Périgny montent toutes les deux en division 1 et les félicitent au nom du CD, des archers du département et de la Ligue.

Principaux points abordés par la Présidente :

- Nombre de licenciés au 31 août 2010 : PV de l'Assemblée Générale du 09/10/2010 782. Cette progression est notamment due aux deux nouveaux clubs accueillis cette année.
- ADS : Déborah Courpron a mené 3 actions auprès des scolaires de Saintes, Mornac et Pons. Geneviève Freund la remercie pour son travail de fond, son engagement et sa compétence. Selon la prospective de Philippe Chassard, Trésorier, il est possible que son contrat passe à un mi-temps.
- Stages : peu nombreux cette année mais très appréciés.
- Indiana Trophée : la Ligue supprime ce trophée. Le CD a décidé de maintenir cette compétition au niveau départemental avec des dates tardives pour permettre aux jeunes de 1ère année de découvrir la compétition de façon sereine et ludique.
- Aides aux clubs qui présentent des archers aux formations cadres

(entraîneurs, arbitres) par la prise en charge des frais de déplacement des archers. Le CD accompagnera les clubs qui ont des résultats par équipe.

- Nouvelle cotisation à la FFTA : 20 €
- Labellisation des clubs : la campagne a commencé le 1er octobre. La Présidente encourage les clubs à présenter un dossier.
- Nouvelle version du logiciel « Dirig'Club ».

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 59 voix,
Rapport adopté à l'unanimité.

• **Rapport d'activité**

joint dans le dossier de l' A.G.

La secrétaire fait lecture des actions du CD pour la saison sportive 2010.

Fernande Mattéra informe les clubs du changement de **siège social du CD** suite à l'élection de Geneviève Freund, Présidente au cours de l'AG 2009 : 16, rue Pierre Dornic - 17700 Surgères.

Création de la commission Handisport à l'initiative de Michel Armengol dont la validation est approuvée lors de la présente AG.

Achat de matériel :

2ème télécommande pour les feux chronotir.
6 arcs droitiers, 2 arcs gauchers, 2 chevalets, 2 cibles et mousse et 25 flèches.

Actions de développement :

Journée événementielle à La Rochelle le 26 septembre sur le terrain de la Scan, Port Neuf.

Stages :

Baby arc : peu de succès mais est

programmé le 13 novembre 2010 sous une forme nouvelle « Accueil de la petite enfance ».

Arc à poulies et arc classique : ont eu beaucoup de succès et seront programmés de nouveau pour la saison 2011.

Préparation mentale : ce stage a été reporté.

Cheusse et Boyardville : très positifs tant du point de vue de la participation que du déroulement.

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

• **Rapport financier**

joint dans le dossier de l' A.G.

Le Trésorier donne lecture de son rapport avec le détail des comptes qui sont joints en annexe. Le budget 2009-2010 dépasse de peu le budget prévisionnel en raison du travail effectif de l'ADS dont les heures ont été augmentées, du nombre de stages en forte progression.

A noter que les postes les plus importants sont les salaires de l'ADS et les frais de déplacements.

Enfin, le CD observe une baisse des subventions du Conseil Général et du CNDS d'un tiers environ.

Jacquotte Grosjean, vérificateur aux comptes donne quitus au Trésorier pour la bonne tenue des comptes.

Le rapport ne soulevant aucun commentaire, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 59 voix,
Rapport adopté à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes au titre de 2010-2011 : Jacquotte Grosjean et Régine Tantin-Brotreau sont volontaires.

• **Rapports de la commission sportive et des sous commissions**

Jointes dans le dossier de l'AG.

Michel Grosjean indique que toutes les actions prévues ont été réalisées : Cheusse et Boyardville pour les jeunes archers, stages arc à poulies, réglage du matériel pour les arcs classiques, encadrement de la petite enfance et le Challenge départemental malgré l'annulation de la finale en raison du calendrier.

S'agissant du Challenge Cyrille Ospel propose de le baptiser du nom du premier Président du CD « Challenge Jean-Pierre Honoré ». Les participants lui demande de prendre contact avec JP Honoré pour avoir son accord.

Michel Grosjean remercie les différents responsables des sous commissions pour leur investissement ainsi que Déborah Courpron.

Rapport de la S/commission Référant Arbitre :

joint au dossier de l'AG

La Présidente lit le rapport de Michel Cuvelier excusé. Celui-ci signale que la DRE doit se faire dans 3 départements différents à des dates précises. Il signale que c'est à la Charente-Maritime d'organiser le championnat de Ligue fédéral 2x50 en juin.

• **Rapport de l'ADS**

joint au dossier de l'AG.

L'équipe départementale jeune permet de regrouper les jeunes afin qu'ils puissent se

connaître et avoir une bonne cohésion du groupe et surtout de travailler individuellement avec eux pendant une période assez longue. Le travail est essentiellement basé sur l'acquisition des fondamentaux techniques et un peu de renforcement musculaire. La fin de saison est axée sur la préparation au tir extérieure.

Concernant le développement, une journée départementale a eu lieu à Saint Jean d'Angély pour les personnes qui mettaient en place un projet éducatif local (PEL) dans leur commune (coordinateurs PEL et Directeurs de Centre de Loisirs). L'ADS en liaison avec la DDCS fait le point de ce qui pourrait être fait au niveau du département.

En outre, Déborah Courpron a en projet avec la CDC de Matha de monter des séances dans les écoles de la commune.

Rapport de la commission Handisport :

joint au dossier de l'AG.

Cette commission créée à l'initiative de Michel Armengol est soumise à l'approbation de la présente AG.

Michel Armengol informe les présents que les commissions handisport n'existe pas, ni dans la Ligue, ni dans les départements de Poitou-Charentes. Pour cette 1ère année, il était important de se faire connaître du CD Handisport et des institutions.

Les actions menées : journées « îlehandi », projet Windincap (sur l'île d'Oléron), raid handi (St Jean d'Angély), sport et handicap (Pons) et formation CDOS « accueillir une personne en situation de handicap ».

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 59 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

La Présidente félicite Michel Armengol pour son initiative et le travail déjà accompli ainsi que les clubs de Pons et de Saint Jean d'Angély qui se sont impliqués dans le « sport & handicap ».

Rapport de la commission Site Internet :
joint au dossier de l'AG.

Durant la saison 2010, le site internet a connu une augmentation du nombre de consultations environ 612 par mois (540 la saison précédente) avec un pic en mai de 800 consultations.

Cyrille Ospel regrette que le site reste, malgré tout, encore largement sous utilisé par les clubs pour annoncer des informations. Il fait appel à toute personne intéressée pour la gestion quotidienne du site et à la mise en ligne de nouvelles fonctionnalités.

* *
*

La Présidente présente les **actions prévisionnelles pour l'année 2011**
joint au dossier de l'AG.

- Recensement des actions de promotion
- création d'un dossier de presse pour les collectivités locales, les sponsors...
- Création d'une équipe 3D
- prise en charge des frais de déplacement des archers en formation « cadre » FFTA (E1, E2, arbitres)
- actions de développement avec l'ADS notamment dans le sud du département
- Journée promotionnelle à Saintes/Matha

- Équipes départementales jeunes et stages associés
- Stages : poulies, préparation mentale....
- création d'un groupe adultes suivi bimestriellement par l'ADS
- Prise en charge à hauteur de 15 € pour les arbitres assistant à la réunion annuelle des arbitres en fonction des crédits disponibles.
- Poursuite du renouvellement du matériel
- développement du site internet.

La Présidente insiste sur le fait que le CD est au service des clubs.

Budget prévisionnel :

Joint au dossier de l'AG

La Présidente propose une cotisation à hauteur de 13 € et 12 € pour les bénévoles.

Plusieurs clubs ne sont pas d'accord pour une cotisation bénévoles à 12 €. La part du département est trop lourde aussi bien pour les compétiteurs que pour les dirigeants.

Gérard Léchelon signale que la licence pour le tir au pistolet s'élève à 62 € et pour le tir à l'arc à 73 €.

Le Trésorier observe que l'augmentation s'élève à + 2%.

La Présidente soumet le budget prévisionnel au vote :

5 clubs votent contre (Saintes, Pons, La Tremblade, Aigrefeuille et St Sauvant)
Contre 20 voix - abstention 0 - Pour 39 voix
Voté à l'unanimité.

Questions diverses

La Présidente fait le point des questions diverses :

- Démission de la Présidente de Ligue en octobre 2010
- Démission de Nelly Veillet
- Mutation de la secrétaire de Ligue en région parisienne
- Michel Cuvelier médaille de bronze de l'arbitrage FFTA
- AG Ligue le 19 février 2011
- Création de planchers qualificatifs pour les championnats départementaux pour tous les catégories et les disciplines
- local de Rochefort : achat d'une armoire pour l'archivage des dossiers
- Concernant la vente des cibles 3D, le CD doit revoir l'attribution en raison des nombreuses demandes ainsi que les tarifs. Geneviève Freund propose une décote de 50 % minimum voir plus selon l'état des cibles
- Feux chronotir : revoir le rangement des pieds dans les housses

Réponse à la question de Yannick Tirateau qui souhaitent la création d'une équipe départementale 3D.

La Présidente rappelle que c'est aussi un souhait du CD et demande des volontaires.

Intervention du représentant de la DDCS

Hervé Guineaud présente ses excuses au nom du CNDS pour le versement tardif de la subvention. Il félicite le CD pour l'augmentation tous les ans du nombre de

licenciés. L'AG a été participative et dynamique. Dans le département il y a une équipe et les résultats sont là avec les podiums et les Hauts Niveaux : Périgny et Rochefort.

La présentation des orientations et la création de la commission handisport est un signe fort. La DDCS est un moteur fort sur cet axe d'intégration de ce public et indique qu'il y a d'autres acteurs qui sont présents qui font appels à projet pour l'intégration des personnes à mobilité réduite : fondation des sports.

Hervé Guineaud félicite Deborah Courpron pour son travail de développement et réitère son aide. Des pistes ont été données aujourd'hui. Le CD a la capacité de prendre un ADS à plein temps.

La subvention CNDS a été diminuée par rapport à 2008 mais reste constante en 2009. Une enveloppe spécifique reste d'actualité. Si c'est un projet structurant la CNDS étudiera la possibilité d'augmenter la subvention ponctuellement.

Pour terminer Hervé Guineaud fait l'éloge des formations et des actions en faveur des jeunes et de la promotion sur ce public, moteur de cette discipline. Le CNDS en fixe toujours ses priorités et voit d'un bon œil ces formations essentielles au développement du tir à l'arc.

Hervé Guineaud signale qu'il y a à la Direction Départementale un lot de coupes et de lots.

Bravo pour la tenue de l'AG en espérant vous voir dans les nouveaux locaux de la DDCS.

La Présidente remercie Hervé Guineaud pour son intervention.

Remise des labels

Michel Coussot, représentant de la Ligue procède à la remise des labels aux 5 clubs du département :

Rochefort : label d'argent

Aytré : label de bronze

La Rochelle : label de bronze

Saintes : label de bronze

Périgny : label de bronze

Michel Coussot observe que la campagne de labellisation a été bien menée au niveau national. 17 000 clubs ont transmis un dossier à la FFTA. 276 sont labellisés dont 7 argents seulement. Ces labels dynamisent les clubs. Les principaux critères sont la vie sociale, l'organisation, l'accueil, la qualité des résultats sportifs, la qualité de l'équipement de la salle, des installations extérieures, des parcours. L'aide des municipalité est précieuse. La FFTA intervient auprès des clubs pour les aider (dirig'club).

Remise des récompenses aux archers ayant fait un podium aux championnats de France et aux équipes pour leur passage en D1 :

La Présidente remet un chèque de 120 € aux récipiendaires et 250 € aux équipes :

Béatrice Martineaud, senior - Saintes

2ème au championnat de France tir nature

Florian Tantin, junior - Aulnay

3ème au championnat de France 3D Conches

en Ouches

Cédric Byrotheau - Senior - Périgny

2ème au championnat de France de tir en salle à Marseille

Sport adapté :

Pierrick Bouchaud, médaille d'argent au championnat de France à Boé

Alain Villaume, médaille de bronze au championnat de France à Boé

Les équipes : passage en D1

Périgny composée de : Jérôme Pitor, Cédric Byrotheau, Samuel Prière, François Saunier et Florian Ederlé

Rochefort composée de : Katia Raffault, Sylviane Gaudin, Maéva Gaudin, Karène Bruneau et Aurélie Denez

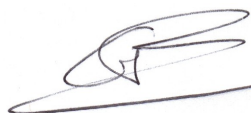
* *
*

Clôture de l'AG à 16 h 20

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance.

La Présidente

La Secrétaire



Geneviève Freund



Fernande Mattéra